

ATTESTATION

En application des articles R 181-13 3° et D181-15-2 §11° du code de l'environnement

Je soussignée Madame Raphaële LANTHIEZ, agissant en qualité de Présidente de la communauté de communes du Nogentais, propriétaire de la parcelle cadastrée A345 au lieu-dit du *Parc d'en Bas* sise commune de Nogent sur Seine,

Atteste avoir pris connaissance des modalités de remise en état des terrains concernés par le projet de demande d'extension d'une carrière de sables et graviers alluvionnaires située sur le territoire de la commune de Nogent sur Seine, sollicité par la société A2C Granulat.

Emet un avis favorable sur les propositions de remise en état telles qu'elles sont prévues dans le dossier de demande d'extension de 0,7311ha du périmètre autorisé de la carrière portant sur les parcelles E343 et E345 et présentées sur le plan annexé.

Fait et établi pour servir ce que de droit

A Nogent s/Seine

Le 13/11/2023



